

une balle: „Non, Monsieur le Président, je suis froid“, et il referma la fenêtre.»¹¹⁾

Jouissant d'un ascendant peu commun sur ses confrères, Brasseur fut désigné à quatre reprises pour présider le Conseil de l'Ordre.¹²⁾ Pour les deux derniers termes (1918/20 et 1930/32), il fut élu à l'unanimité des voix.

Quand il prit la parole, en 1931, lors de l'apposition d'une plaque à la maison natale de François Laurent, rue Philippe, il se dit doublement heureux de rendre hommage à l'illustre savant: et comme représentant du Barreau, et comme fils d'un ancien élève du professeur gantois qui a su creuser «un sillon profond dans les domaines du droit, de l'histoire et de la philosophie . . . Mon père, disait aussi Brasseur, m'a souvent conté ses visites chez Laurent et ses entretiens avec lui. Il en avait gardé un souvenir ineffaçable et ne parlait de son vieux Maître qu'avec vénération.»¹³⁾

Pendant quelques années Robert Brasseur collabora à la rédaction de la *Pasicrisie Luxembourgeoise*, et dans les années 30 il écrivit pour une revue juridique allemande une notice sur l'organisation de la profession d'avocat au Grand-Duché; cette notice ne présente évidemment plus qu'un intérêt historique depuis la parution, en 1957, de l'étude exhaustive de Me Ernest Arendt.

SOURCES

- 1) Jos. HANSEN, Disc. funèbre in *Luxbger Ztg* du 19. 2. 1934.
- 2) R. B(RASSEUR), Vom Dreyfus-Prozeß, Erinnerungen und Eindrücke, Von unserm Spezial-Berichterstatter aus Rennes, *Luxbger Ztg* du 8. 8. - 4. 9. 1899.
- 3) J. R. v. SALIS, *Weltgesch. der neueren Zeit*, 1951, t. I, pp. 563, 74, 78. — L. METZLER, l'affaire Dreyfus.
- 4) Batty WEBER, Dr M. Klein, C.L. 1932, p. 91.
- 5) M. WURTH, in *La Famille Wurth*, B.N. fasc. XV, p. 345.
- 6) J. VEZZANI, *Le Barreau*, 1957, p. 91.
- 7) E. SCHLESSER, Disc. fun. prononcé à la Cour Sup. de Just., *Luxbger Ztg* du 25. 2. 1934.
- 8) G. FABER, idem.
- 9) Arrêt de la Cour du 24. 5. 1913 publié au C.R. de la séance de la Chambre du 27. 7. 1917, p. 1472.
- 10) Jugement du Tribunal du 24. 4. 1914, arrêt de la Cour du 19. 12. 1914, arrêt de la Cour de Cassation du 16. 4. 1915. — *Luxbger Ztg* du 5. 12. 1914.
- 11) M. NOPPENNEY, *Traits et Portraits*, 1958, p. 124.
- 12) Disc. fun. du Bâtonnier E. SCHLESSER, *Luxbger Ztg* du 19. 2. 1934.
- 13) *Luxbger Ztg*, 1931.